



## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 06 JUILLET 2023 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **ORLEANS (45)** à :

ALIOUA Louisa  
BACOUPEL Elisa, avec félicitations du jury  
BARBIER Vanessa  
BUSKOVA Natalie  
CHAGOT Amélie  
CIRIANI Léna, avec félicitations du jury  
DELAGUETTE Camille  
DISSAUX POUCHIN Mélanie, avec félicitations du jury  
DUCOURTIOUX Audrey-Rose  
FONTAINE Kimberly  
GUERIF-CHARTIER Marine  
HERNANDEZ Anaïs  
IZCI Dilara  
MARIETTE Elisa  
MAROT Manon, avec félicitations du jury  
MASSOT Laurine  
ROBIL Maëva  
RUSSEAU Gwendoline  
STUDER Caroline, avec félicitations du jury  
ZUBAN EPSE VUGA Dzenana

Fait à Paris, le 06 juillet 2023  
la présidente du jury,



Catherine HOURTIGUET

*Décision à titre purement informatif. Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP. Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.*